

Délégations et autorisations financières en cours de validité et utilisées au cours de l'exercice 2024 et jusqu'au 21 mars 2025

Un tableau récapitulatif des délégations et autorisations financières en cours de validité qui ont été accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration en matière d'augmentation et de réduction de capital, ainsi que des utilisations qui en ont été faites au cours de l'exercice 2024 et jusqu'au 21 mars 2025, figure ci-après.

Nature de l'autorisation/ de la délégation	Date de l'Assemblée générale (n° de résolution)	Montant maximum de l'autorisation	Durée (date d'expiration)	Utilisation faite au cours de l'exercice 2024 ou au début de l'exercice 2025	Montant résiduel d'augmentation de capital au 21 mars 2025
Autorisation à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	10 juin 2024 (18 ^e)	10 % du capital social (et nombre d'actions auto-détenues maximum de 10 % du capital social) Montant global maximum du programme de rachat : 213 938 440 €	18 mois (10 décembre 2025)	263 588 actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité (244 080) et du rachat d'actions (19 508) représentant 0,07 % du capital social au 31 décembre 2024.	-
Autorisation à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions détenues en propre par la Société (actuellement ou dans le cadre du programme de rachat d'actions)	10 juin 2024 (22 ^e)	10 % du capital social par période de 24 mois	26 mois (10 août 2026)	Néant	-
Autorisation de procéder à une réduction du capital social non motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions et affectation du montant de la réduction à un compte de prime indisponible	26 mars 2024 (1 ^{re})	534 646 329,47 €	12 mois (26 mars 2025)	Réduction de capital le 25 avril 2024 d'un montant de 533 776 452,71 €	-
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes nommément désignées	10 juin 2024 (19 ^e)	354 230,76 € (montant nominal)	9 mois (10 mars 2025)	Augmentation de capital le 12 juin 2024 d'un montant global de 92 099 997,60 € (dont 354 230,76 € de valeur nominale)	0 €
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, des actions ordinaires de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mars 2024 (2 ^e)	300 000 000 € ⁽¹⁾ (montant nominal)	Plus tardive des deux dates entre (i) 12 mois (26 mars 2025) et (ii) date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024	Augmentation de capital le 5 juillet 2024 d'un montant global de 237 083 186,16 € (dont 2 135 884,56 € de valeur nominale)	62 916 813,84 €
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, par voie d'offre au public à l'exclusion des offres visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	15 juin 2023 (20 ^e)	53 252 600 € pour les titres de capital ⁽¹⁾⁽²⁾ 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽²⁾	26 mois (15 août 2025)	Néant	-

Nature de l'autorisation/ de la délégation	Date de l'Assemblée générale (n° de résolution)	Montant maximum de l'autorisation	Durée (date d'expiration)	Utilisation faite au cours de l'exercice 2024 ou au début de l'exercice 2025	Montant résiduel d'augmentation de capital au 21 mars 2025
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, par offre au public visée à l'article L. 411-21° du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	15 juin 2023 (21 ^e)	10 % du capital social ⁽¹⁾⁽²⁾ 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽²⁾	26 mois (15 août 2025)	Néant	-
Autorisation à l'effet d'augmenter, hors période d'offre publique, le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	15 juin 2023 (22 ^e)	15 % de l'émission initiale ⁽¹⁾⁽²⁾	26 mois (15 août 2025)	Néant	-
Autorisation en cas d'émission, hors période d'offre publique, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, en vue de fixer le prix d'émission selon les modalités arrêtées par l'Assemblée générale	15 juin 2023 (23 ^e)	10 % du capital social par période de 12 mois, en tous les cas dans la limite du plafond fixé par la résolution en application de laquelle l'émission est décidée (soit la 20 ^e ou 21 ^e résolution de l'Assemblée générale 2023) et sur lequel il s'impute ⁽¹⁾⁽²⁾	26 mois (15 août 2025)	Néant	-
Autorisation à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	15 juin 2023 (24 ^e)	53 252 600 € pour les titres de capital ⁽¹⁾⁽²⁾ 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽²⁾	26 mois (15 août 2025)	Néant	-
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	15 juin 2023 (25 ^e)	53 252 600 € pour les titres de capital ⁽¹⁾⁽²⁾ 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽²⁾	26 mois (15 août 2025)	Néant	-
Délégation de compétence à l'effet de décider, hors période d'offre publique, de l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou assimilés	26 mars 2024 (5 ^e)	534 646 329,47 €	26 mois (26 mai 2026)	Néant	-

Nature de l'autorisation/ de la délégation	Date de l'Assemblée générale (n° de résolution)	Montant maximum de l'autorisation	Durée (date d'expiration)	Utilisation faite au cours de l'exercice 2024 ou au début de l'exercice 2025	Montant résiduel d'augmentation de capital au 21 mars 2025
Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes et/ou à émettre de la Société au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales	10 juin 2024 (23 ^e)	2 % du capital social (et 0,2 % du capital social pour les dirigeants mandataires sociaux de la Société)	38 mois (10 août 2027)	Attribution de 6 880 814 actions le 5 août 2024 (dont 414 814 actions à la Directrice générale)	1,92 % du capital social (et 0,12 % pour les dirigeants mandataires sociaux)
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou du Groupe	26 mars 2024 (3 ^e)	10 % du capital social	26 mois (26 mai 2026)	Néant	-
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservées à des catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié	26 mars 2024 (4 ^e)	5 % du capital social , ce plafond s'imputant sur le plafond global de 10 % du capital social prévu à la 3 ^e résolution de l'Assemblée générale du 26 mars 2024	18 mois (26 septembre 2025)	Néant	-
Délégation de compétence à l'effet de décider toute opération de fusion-absorption, scission ou apport partiel d'actifs	15 juin 2023 (31 ^e)	10 % du capital social	26 mois (15 août 2025)	Néant	-

(1) Plafond commun de la résolution de l'Assemblée générale du 26 mars 2024 n° 2 et des résolutions de l'Assemblée générale 2023 n°s 20, 21, 22, 24, 25 et 26 décrites dans le présent tableau.

(2) Plafond commun des résolutions de l'Assemblée générale 2023 n°s 20, 21, 22, 24, 25 et 26 décrites dans le présent tableau.

Délégations et autorisations financières proposées à l'Assemblée générale 2025

Il est essentiel que le Conseil d'administration dispose de toute la flexibilité nécessaire dans le choix des émissions envisageables et des possibilités offertes par les marchés financiers. Cela permet en effet de doter la Société d'une certaine souplesse pour mener des opérations en fonction

de ses besoins et du contexte. Les délégations financières qui seront proposées à l'Assemblée générale 2025 seront décrites dans la brochure de convocation à cette Assemblée générale 2025.